



Arrêté du Grand Conseil

Date de la séance du GC : 5 décembre 2024

N° d'affaire : 2024.RRGR.234

Brûlot fiscal de la JS : répercussions négatives d'un impôt fédéral sur les successions pour les entreprises familiales du canton de Berne

Le Grand Conseil du canton de Berne décide :

Adoption et adoption classement.

Berne, le 5 décembre 2024

Au nom du Grand Conseil



Dominique Bühler
Présidente

Patrick Trees
Secrétaire général